



Commission Régionale Féminine SAISON 2025 / 2026

PROCÈS-VERBAL N°43

Réunion du mardi 05 mai 2026

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

Matches non joués/reportés/arrêtés du samedi 09 mai 2026

Les rencontres non jouées/reportées/arrêtées du samedi 09 mai 2026 seront programmées automatiquement le jeudi 14 mai 2026.

CHAMPIONNAT REGIONAL - SENIORS FEMININES

Régional 1

Arbitrage - rappel :

La Commission rappelle que conformément à la décision du Comité de Direction du 20/03/2017, 3 arbitres officiels seront désignés pour les 3 dernières journées du championnat régional Seniors Féminin R1.

La prise en charge est la suivante :

Arbitre Central : à la charge du club recevant.

Arbitre Assistant 1 : à la charge des 2 clubs.

Arbitre Assistant 2 : à la charge de la LPIFF.

Journées concernées :

Samedi 11 avril 2026

Samedi 09 mai 2026

Samedi 16 mai 2026

La Commission transmet une copie de cette information à la Commission Régionale de l'Arbitrage.

Régional 2**53403059 JOINVILLE RC 1 / VGA ST MAUR FF 2 du 16/05/2026.**

La Commission,

Pris connaissance de la demande VGA ST MAUR FF pour inverser la rencontre dans le cadre de l'application de l'article 23.7 du RSG de la LPIFF :

« Les clubs ayant déclaré forfait avisé ou non pour une rencontre sur un terrain adverse lors des matches « aller », doivent disputer le match « retour » sur le terrain de l'adversaire. Cette décision revient à la Commission compétente sur demande écrite du club concerné ».

Considérant que le match aller du 06/09/2025 n'a pas eu lieu en raison du forfait de l'équipe de RC JOINVILLE,

Par ces motifs,

Accorde l'inversion du match.

Régional**3****Poule B****53403366 ERAGNY AS 1 / MITRY MORY COMPANS 1 du 09/05/2026.**

Demande de MITRY COMPANS GOELLY pour avancer le coup d'envoi du match à 16h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord d'ERAGNY AS à transmettre au plus tard le jeudi 07/05/2026 - 12h00.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF - U18F

Finale : le samedi 30 mai 2026 – Complexe Léo Lagrange à BONNEUIL SUR MARNE (terrain n°1 - pelouse).

Coup d'envoi : 15h00.

55634186 SARCELLES AAS 1 / PARIS ST GERMAIN FC 2

Etant rappelé que la date de cette rencontre est susceptible d'être modifiée dans le cas où SARCELLES AAS serait concerné par la phase Nationale d'Accession au Championnat National U19F.

CHAMPIONNAT REGIONAL U18F**Régional 3****54740731 ENT. CSD-ST PATHUS 1 / CHELLES AS 1 du 16/05/2026.**

Demande de CHELLES AS pour avancer le match au mardi 12/05/2026 à 19h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de l'ENT. CSD-ST PATHUS à transmettre au plus tard le lundi 11/05/2026 - 12h00.

Poule E**54741360 SURESNES JS 1 / VERSAILLES 78 FC 1 du 09/05/2026.**

Demande de SURESNES JS pour avancer le match à 13h30.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de VERSAILLES 78 FC à transmettre au plus tard le jeudi 07/05/2026 - 12h00

Poule G**54742307 – ES HERBLAY 41 / FRANCONVILLE FC 1 du 16/05/2026**

Réception de l'accord de FRANCONVILLE FC.

Ce match est avancé au lundi 11/05/2026 - 20h00.

Poule E**54743619 VILLIERS SUR MARNE ES 1 / GENTILLY AC A du 09/05/2026.**

Demande de VILLIERS SUR MARNE ES pour avancer le match à 14h00.
Accord de la Commission sous réserve de l'accord de GENTILLY AC à transmettre au plus tard le jeudi 07/05/2026 - 12h00.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF - U15F

Finale : le samedi 30 mai 2026 – Complexe Léo Lagrange à BONNEUIL SUR MARNE (terrain n°3 - synthétique).

Coup d'envoi : 13h30.

55634262 FLEURY 91 FC 1 / PARIS FC 1.

CHAMPIONNAT REGIONAL U15F**Régional 1****53402520 MANTOIS 78 FC 1 / PARIS FC 1 du 09/05/2026.**

Demande de MANTOIS 78 FC pour jouer le match au stade Jean Paul David (pelouse) à MANTES LA JOLIE.

Accord de la Commission qui précise qu'en cas de fermeture du terrain, ce match sera repositionné sur le terrain synthétique du stade de la Butte verte.

Régional 3**Poule E****54734199 FC2M 1 / VAFF 1 du 09/05/2026.**

Demande de FC2M pour avancer le match à 13h00 au stade Jean Brestel de MERY SUR OISE.
Accord de la Commission sous réserve de l'accord de VAFF à transmettre au plus tard le jeudi 07/05/2026 - 12h00.

Poule F**54734332 SEVRAN FC 1 / ST DENIS RC 2 du 09/05/2026.**

Réception du courriel de la Mairie indiquant l'indisponibilité du stade Guimier et de la demande de SEVRAN FC pour jouer ce match à 14H00 au stade Gaston Bussière de SEVRAN.
S'agissant d'un terrain de repli – accord de la Commission.

CHAMPIONNAT REGIONAL U15F**Feuille de match manquante**

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

2ème et dernier rappel :

Régional 3 – poule F – 54734327 BONDY AS 1 / VINCENNES CO 1 du 18/04/2026.

La Commission demande au CO VINCENNES de lui communiquer le résultat de ce match.